

JUVIGNÉ INFO



Éditorial



Directeur de publication :

Régis FORVEILLE

Comité de rédaction :

Régis FORVEILLE, Michèle GILLES, Bruno BOUVIER,
Magalie POURIEL, Mickaël BUCHARD, Brigitte GILLES,
Cindy MARSOLLIER, Laëtitia LEFEUVRE, Carine GROUSSARD.

Impression : Imprim'Ernée Création

“

La gestion des déchets, un sujet bien complexe !

”

Les politiques environnementales de plus en plus incontournables obligent aujourd'hui les élus à revoir l'organisation de certains services proposés aux habitants.

Pour la gestion des déchets confiée à la Communauté de Communes de l'Ernée (CCE), il s'agit de mettre en œuvre les réglementations nationales de plus en plus importantes. Il est aujourd'hui imposé un tri de plus en plus strict des déchets (y compris pour les entreprises), nécessitant un réaménagement des déchetteries.

Les investissements faits ou qui restent à faire sont colossaux, tout en sachant que le budget doit fonctionner en équilibre entre les dépenses de fonctionnements (personnel, taxes en forte hausse, transport, enfouissement, ...) et d'investissements d'une part et les recettes issues des usagers et des subventions d'autre part.

Le budget général de la CCE ne peut être sollicité pour le budget collecte des déchets. Ce qui explique que le coût du service aux usagers augmente alors même que l'utilisateur est de plus en plus amené à se déplacer pour évacuer ses déchets.

La CCE compte 3 déchetteries et 3 déchetteries relais dont celle de Juvigné. Notre déchetterie relais n'est pas adaptée pour accueillir tous les types de déchets et n'est plus assez dimensionnée pour recevoir les déchets de plus en plus nombreux. Cela nous interroge donc sur la pérennité de ce service de proximité, pourtant si apprécié des habitants. Les élus de la CCE devront donc définir dans les prochains mois une véritable stratégie pour la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire. Il faudra ainsi trouver un compromis entre faire de très importants investissements pour les déchetteries, proposer un service à un coût raisonnable pour les habitants et réussir à mettre en œuvre les politiques nationales.

Répartition des Délégations au Conseil Municipal



Michèle GILLES

1ère adjointe

**ASSOCIATIONS
& COMMUNICATION**

**FLEURISSEMENT
& TOURISME**

Régis FORVEILLE
Magalie POURIEL
Bruno BOUVIER
Mickaël BUCHARD
Laëtitia LEFEUVRE
Cindy MARSOLLIER
Brigitte GILLES
Julie FOUCTEAU



Bruno BOUVIER

2ème adjoint

**BÂTIMENTS COMMUNAUX
& CCAS**

Régis FORVEILLE
Mickaël BUCHARD
Samuel BONNABESSE
Benoît PHARIS
Jérôme POIGNAND



Magalie POURIEL

3ème adjointe

**JEUNESSE
& CULTURE**

Régis FORVEILLE
Laëtitia LEFEUVRE
Cindy MARSOLLIER
Christelle LE GUYADER
Julie FOUCTEAU



Mickaël BUCHARD

4ème adjoint

**AMÉNAGEMENT VOIRIE
& ENVIRONNEMENT**

Régis FORVEILLE
Bruno BOUVIER
Samuel BONNABESSE
Benoît PHARIS
Julie FOUCTEAU
Alain DUPONT

Les membres du Conseil Municipal



Régis FORVEILLE

Maire

**FINANCES ÉCONOMIE
& RESSOURCES HUMAINES**

Michèle GILLES
Magalie POURIEL
Bruno BOUVIER
Mickaël BUCHARD
Laëtitia LEFEUVRE
Alain DUPONT



Benoît PHARIS



Christelle LE GUYADER



Alain DUPONT



Jérôme POIGNAND



Brigitte GILLES



Cindy MARSOLLIER



Laëtitia LEFEUVRE



Samuel BONNABESSE



Julie FOUCTEAU



La Fête de la Musique



Cette édition 2024 a été un succès pour nos commerçants de la Place de la Mairie malgré une météo quelque peu capricieuse.

La fête aura attiré une centaine de spectateurs pour assister au concert de Papi H et de Joël des Jobeda & Béa des Z'Îles. Ceci a permis aux commerçants de réaliser un beau chiffre d'affaires avec pas moins de 127 pizzas vendues pour M'Pizza, ainsi qu'un restaurant complet avec une soixantaine de personnes pour le service en salle du Café du Village Fleuri.

Un bilan positif et encourageant pour les commerçants qui souhaitent renouveler l'évènement en 2025. L'année prochaine, le Café du Village Fleuri réitérera le service en salle avec réservation au préalable de la même manière que cette année. Pour M'Pizza, les clients pourront régler leurs boissons, leurs frites ou leurs crêpes directement au stand afin de réduire les temps d'attente et d'améliorer leur expérience.

Brian et Timothée souhaitent exprimer leur gratitude envers la mairie, les bénévoles, les clients et les artistes, sans qui cette soirée n'aurait pas pu être couronnée de succès.

Ils sont fiers d'avoir pu contribuer à cet évènement et sont impatients de vous retrouver l'année prochaine pour une Fête de la Musique encore plus mémorable et aussi plus ensoleillée !

La Fête communale



Le week-end du 18 et 19 mai a eu lieu la Fête communale organisée par le Comité de Fêtes de Juvigné.

A cette occasion, trois compétitions ont pris place dans le bourg de la commune : pêche, palets et duathlon.

Pour les concours de pêche et de palets, se déroulant le samedi, ce fut un succès pour l'association qui a comptabilisé une soixantaine de pêcheurs réunis autour du Plan d'eau Saint-Martin venus pour hameçonner les plus belles truites du site. Aussi, 18 équipes se sont affrontées avec beaucoup de précision lors du concours de palets qui se tenait à l'abri du parking de la Salle des Fêtes.





Le samedi soir, un buffet campagnard, proposé par le Comité des Fêtes, a ravi les estomacs. Environ 250 personnes ont répondu présentes à cette soirée qui était suivie du traditionnel feu d'artifices.

Pour le duathlon, l'association garde un sentiment partagé. En effet, le manque de participants n'a pas enchanté le bureau du Comité des Fêtes d'autant plus que la météo n'était pas vraiment au rendez-vous. Cependant, ils garderont le souvenir de deux courses marquées par l'ambiance conviviale et la gaité des compétiteurs qui ont mis toute leur énergie dans ces belles épreuves.

L'association vous donne rendez-vous en 2025 pour remettre les titres en jeux et venir encore plus nombreux !

Affouage du Bois de Châtenay

Propriété communale d'environ 24 hectares, le Bois de Châtenay est géré par l'Office national des Forêts.

Chaque année, l'office propose des coupes de bois à destination de vente ou de délivrance, pour en faire du bois de chauffage, afin de prélever les arbres devenus potentiellement dangereux et aussi d'entretenir ce site recevant du public.

La vente destinée aux particuliers, en résidence principale sur la commune de Juvigné, sera réitérée cette année.



Comme l'année passée, le particulier devra couper le bois, l'empiler pour qu'il soit mesuré et ne pourra l'emporter qu'après le paiement du lot. L'habitant souhaitant participer à l'affouage devra souscrire une assurance « responsabilité civile chef de famille » et en présenter une copie à la mairie. Le port d'équipement de sécurité est évidemment de rigueur lors des coupes et toute revente de bois ultérieure est interdite.

Les Juvignéens intéressés par cette vente sont invités à s'inscrire en fournissant les documents nécessaires directement en mairie. Pour les demandes de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat par téléphone au 02.43.68.51.54 ou par mail à mairie@juvigne.fr.

ÇA BOUGE À JUVIGNÉ

FÊTE DU MUSÉE

Dimanche 08 septembre

AU PROGRAMME

12h00 • Jambon à l'os & Animations

14h15 • Groupe folklorique "Le Trou Normand"

14h30 • Démonstration du métier de dentellière

Renseignement & Réservation au 06.47.13.88.77



Super Loto

DE L'US LES BLEUETS

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024 À 20H30

SALLE DES FÊTES DE JUVIGNÉ



Comité des Fêtes

SOIRÉE

COUSCOUS

SAMEDI 12 OCTOBRE

20 h 00 • Salle des Fêtes

Renseignements & Inscription

auprès de l'association au 06.60.29.49.53

TARIFS

18€ / ADULTE

9€ / ENFANT



BOURSE AUX PLANTES AUTOMNALE

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024



Inscription & renseignements
auprès de l'association par mail à
famillesrurales53380@gmail.com
ou par téléphone au 06.23.74.74.29



SAMEDI 16 NOVEMBRE
**SAPEURS
POMPIERS**
SOIRÉE POT-AU-FEU
SALLE DES FÊTES

Saint Sylvestre
MARDI 31 DÉCEMBRE 2024
REPAS DANSANT ORGANISÉ PAR
LE COMITÉ DES FÊTES
ORCHESTRE AQUARIUS

2025



MARCHÉ DE NOËL

DES ASSOCIATIONS JUVIGNÉENNES

Vendredi 06 décembre 2024
à partir de 18h30



Un programme



pour petits et grands !



Présence du Père Noël

Producteurs & Artisans locaux

Inauguration de la Crèche grandeur nature

Lancement des illuminations de Noël

Animations musicales



RESTAURATION
& BUVETTE
SUR PLACE

Renseignements & inscriptions au 02.43.68.51.54

L'ACTUALITÉ DES COMMISSIONS

Accueil de Loisirs

Les apprentis jardiniers



Au printemps, les enfants de l'Accueil de Loisirs des Lilas sont allés à la découverte des serres municipales. L'occasion pour eux de découvrir l'univers verdoyant de l'équipe des services techniques.

La première matinée du 17 avril, les enfants ont réalisé les semis de légumes dont des courgettes, des tomates et des citrouilles. Puis le 22 mai, pour la seconde matinée, les enfants sont revenus pour effectuer la plantation de leurs semis précédemment réalisés et se sont fait un plaisir de mettre en terre.

L'été des aventures à l'Accueil de Loisirs « Les Lilas »

Cet été, pas moins de 8 aventuriers chevronnés sont venus compléter l'équipe de l'accueil de loisirs et se sont investis dans le projet d'animation sur le thème « L'été des aventures ».

Avec une moyenne de 43 enfants présents par jour, âgés de 3 à 11 ans, les indiens et les cow-boys ont répondu présents ! Ainsi les petits explorateurs des Lilas ont pu explorer plusieurs univers pendant les cinq semaines de la saison estivale : la jungle, les pirates, les Jeux Olympiques, le Far West et la savane.

Malgré le temps approximatif de certains jours, les enfants ont profité de différentes sorties proposées par l'équipe de l'Accueil de Loisirs dont une sortie à l'accrobranche de Fougères, une sortie aux Jardins des Renaudies à Colombiers-du-Plessis, une balade en calèche et pêche au Plan d'eau Saint-Martin... Sans oublier l'intercentre qui a réuni les accueils de loisirs de Larchamp, Montenay, Chailland et Saint-Denis-de-Gastines à Juvigné.

Pour compléter le programme, des camps ont été proposés aux différentes tranches d'âges sur un thème sportif en lien avec les Jeux Olympiques. Le camp des 11 - 14 ans s'est déroulé à la Base de Loisirs de La Rincerie où ils ont pu s'exercer à la planche à voile, au kayak et au paddle. Le camp des 8 - 10 ans est aussi allé à la découverte de la Base de Loisirs de la Rincerie où ils ont pu s'essayer à l'Optimist, au Discgolf et au paddle. Pour finir, le camp des 6 - 8 ans s'est rendu au Gîte des Bizeuls à Ernée pour participer à des Olympiades et pour fabriquer le meilleur masque d'athlète.



Ouverture pour les vacances scolaires 2024 – 2025

Les programmes seront consultables sur la page Facebook de l'Accueil et directement sur place.

VACANCES DE LA TOUSSAINT	Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024
VACANCES D'HIVER	Du lundi 10 au vendredi 14 février 2025
VACANCES DE PÂQUES	Du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025
VACANCES D'ÉTÉ	Du lundi 7 juillet au vendredi 1 ^{er} août et du lundi 25 au vendredi 29 août 2025

Rentrée de septembre 2024

A partir de la rentrée de septembre 2024, les familles pourront bénéficier du temps périscolaire (garderie) à partir de 7h, sur inscription jusqu'au jeudi de la semaine précédente, tout comme le soir de 18h30 à 19h.

L'Accueil de Loisirs « Les Lilas » est ouvert le mercredi de 9h à 17h, il est possible d'inscrire votre/vos enfant(s) à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.

En lien avec le Judo Club d'Ernée et l'US Les Bleuets de Juvigné, il est possible d'inscrire vos enfants à ces activités sportives sur les temps d'accueil de loisirs. Une autorisation pour le pédibus devra être rempli au préalable par les familles.

Les inscriptions doivent être faites **jusqu'au jeudi de la semaine précédente** via le portail famille ou via la nouvelle adresse mail : accueil.perisco@juvigne.fr

Nouveaux tarifs 2024-2025 :

TARIFS	Mercredis et Petites vacances		Été (Juillet/Août)		Péri-AL (Garderie) (Tarif au ¼ d'heure)	Repas et Veillée
	Journée	½ journée	Journée été	Forfait semaine été		
Tranche 1 QF inférieur à 600	8,20 €	4,65 €	9,25 €	41,63 €	0,28 €	4,10 €
Tranche 2 QF de 601 à 900	8,60 €	5,00 €	9,65 €	43,43 €	0,30 €	
Tranche 3 QF de 901 à 1200	9,00 €	5,35 €	10,05 €	45,23 €	0,32 €	
Tranche 4 QF de 1201 à 1500	9,40 €	5,70 €	10,45 €	47,03 €	0,34 €	
Tranche 5 QF supérieur à 1500	9,80 €	6,05 €	10,85 €	48,83 €	0,36 €	

TARIFS	Animation Ados		Séjour/Camp été			Repas et Veillée
	Vacances Tarif à la journée (stage 3 jours obligatoires)	Vendredis soirs	Séjour Ados (4 nuitées)	Séjour 8-10 ans (4 nuitées)	Séjour 6-8 ans (1 nuitée)	
Tranche 1 QF inférieur à 600	7,80 €	15 € Abonnement année scolaire - Accès service espace jeunes	145 €	140 €	50 €	4,10 €
Tranche 2 QF de 601 à 900	8,20 €		150 €	145 €	55 €	
Tranche 3 QF de 901 à 1200	8,60 €		155 €	150 €	60 €	
Tranche 4 QF de 1201 à 1500	9,00 €		160 €	155 €	65 €	
Tranche 5 QF supérieur à 1500	9,40 €		165 €	160 €	70 €	

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sophie BUSSON, directrice du service enfance-jeunesse. Vous pouvez également retrouver toutes les informations et les photos du service enfance-jeunesse sur les réseaux sociaux :

 [Accueil de loisirs Juvigné](#) pour informations sur l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes

 [Espace jeunes53](#) pour informations sur l'Espace jeunes

Chantier Argent de Poche

Le dispositif « Chantiers argent de poche » permet aux jeunes juvignéens et juvignéennes de 16 ans à 17 ans d'obtenir une indemnisation en échange de petits travaux sur la commune. Ces opérations permettent de sensibiliser les jeunes sur le patrimoine communal et sur l'importance d'en prendre soin tout en participant à l'amélioration du cadre de vie à l'occasion des vacances scolaires. Les missions proposées se déroulent sur des demi-journées, avec une pause de 30 minutes. En contrepartie, une indemnisation de 15 € / demi-journée leur est versée.

Cet été, un chantier était programmé du mardi 9 juillet au jeudi 11 juillet. Les 4 jeunes qui participaient à ce chantier avaient pour mission de peindre du mobilier qui sera installé dans les locaux du périscolaire pour la rentrée. Ils étaient encadrés par Françoise Painchaud agent de la commune.

Affiche colorée avec des éclaboussures de peinture et le titre 'Mission Argent de poche'. Le texte indique que les inscriptions sont ouvertes du 22 au 24 octobre 2024, pour les 16/17 ans, et que l'on gagne 15 € par mission d'une demi-journée.

Mission
Argent de poche

Pour les 16 / 17 ans

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES**

**J'EFFECTUE UNE MISSION
D'UNE ½ JOURNÉE**

**JE GAGNE
15 €**

DU 22 AU 24 OCTOBRE 2024

L'encadrement est assuré par les agents. Vous pouvez d'ores et déjà retirer les dossiers d'inscription en Mairie pour la **prochaine session qui se déroulera du 22 au 24 octobre**.

Renseignements auprès du secrétariat par mail à mairie@juvigne.fr ou par téléphone au 02.43.68.51.54.

École

Permis piéton et internet

En partenariat avec la gendarmerie d'Andouillé, en fin d'année scolaire, les élèves de CM1 de la classe de Ludivine Massicot ont passé le « permis internet » tandis que de leur côté les élèves de CM2 de la classe de Julie Lecourt ont passé leur « permis piéton ».

Ces deux dispositifs préventifs, effectués en présence de la gendarme Mallauray Daviaud, ont pour objectif de permettre aux élèves d'être plus autonomes et plus responsables au quotidien.



Pour le permis piéton, il s'agit d'un dispositif de prévention national lancé en 2006 afin de sensibiliser les élèves aux potentiels risques qu'ils peuvent rencontrer lors de leurs déplacements, de leur faire comprendre que chacun peut être vulnérable et aussi, de les rendre plus vigilant puisqu'un enfant voit moins loin et qu'il est également vu de moins loin qu'un adulte en tant qu'utilisateur de la route.



Quant au permis internet, il s'agit d'un programme national de prévention qui encourage un usage responsable d'internet pour les élèves et leurs parents. En effet, sur Internet, il est important d'encadrer les plus jeunes pour leur apprendre la prudence et leur permettre de naviguer en toute sécurité. C'est ainsi que les élèves ont pu assimiler quelques règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité. Plusieurs étaient abordés lors de cette formation tels que le choix des mots de passe, les achats en ligne, le cyberharcèlement et le respect de la vie privée.

Tous les élèves ont réussi l'examen et ont témoigné un vif intérêt pour les sujets proposés qui les accompagneront tout au long de leur vie.

Remise des dictionnaires

Comme les années précédentes, les quatorze élèves de CM2, qui vont intégrer le collège à la prochaine rentrée des classes, ont chacun reçu un dictionnaire et un livret de la citoyenneté offerts par le Conseil Municipal, ainsi qu'un livre offert par l'école et remis par la directrice Julie Lecourt à l'occasion de leur dernier jour à l'école publique de Juvigné.

Les enfants se sont montrés enthousiastes lors de la remise de ces dictionnaires par Régis Forveille, Maire et Magalie Pouriel, adjointe à la jeunesse et la culture.

Ce geste marque pour eux la fin de leur parcours à l'école mais signifie également le début d'un nouveau chapitre de leur scolarité.



Nous leur souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape en tant que collégien !

Changement de directrice pour l'école publique

Après 16 années de direction à l'école publique de Juvigné, Julie Lecourt quitte l'école pour une nouvelle affectation à Châteaubourg.

C'est avec beaucoup d'émotion que les enfants ont pu lui interpréter une chanson pour son départ, préparé en amont par ses collègues. Une institutrice qui a accompagné les enfants sur le chemin du savoir, de la culture et de l'épanouissement tout en restant très à l'écoute des familles.

Le maire et le conseil municipal tiennent à remercier chaleureusement Julie Lecourt pour son professionnalisme, son engagement auprès des enfants ainsi qu'un grand merci pour tout le travail accompli au sein de l'école.

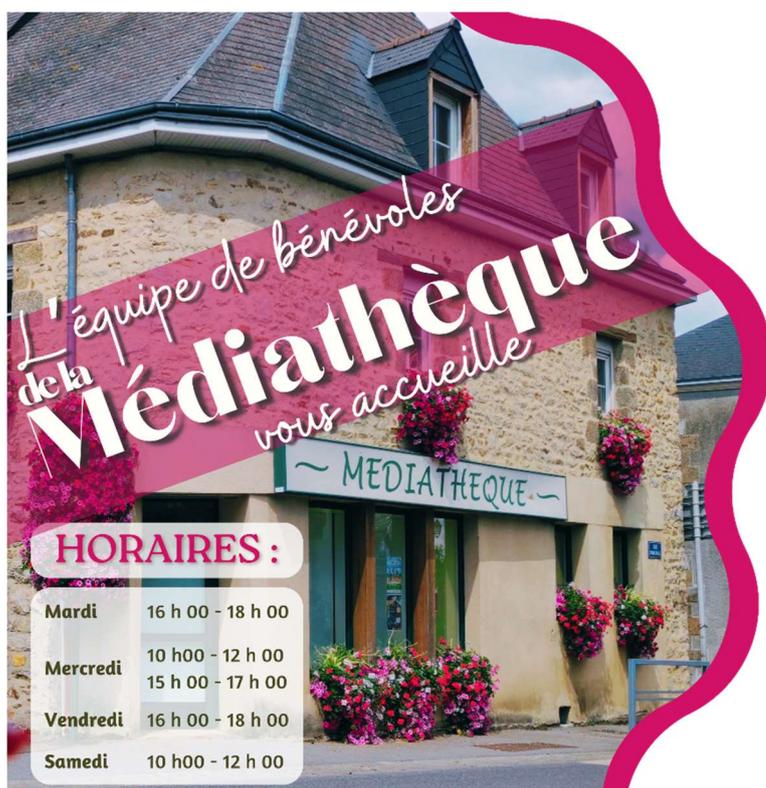
La Municipalité ainsi que le corps enseignant souhaitent également la bienvenue à Marine Viol, qui arrive de l'école de La Baconnière, pour reprendre la direction de l'école dès le mois de septembre pour la rentrée des 116 élèves répartis dans les 5 classes de l'école publique de Juvigné.

Bonne rentrée 2024-2025 à tous !



De gauche à droite : Julie FOUCTEAU – ancienne directrice,
Marine VIOL – nouvelle directrice,
Magalie POURIEL - adjointe à la jeunesse et la culture.

Médiathèque



L'équipe s'agrandie

En janvier dernier, l'équipe de bénévoles a vu arriver Marie-Françoise Lemonnier et Marlène Sergeant qui se sont maintenant bien habituées au rayonnage des livres, BD, CD et DVD. Aussi, le logiciel de prêt mis en place par la Communauté de Communes a été renouvelé en février, une formation avait alors été proposée à toutes les bénévoles qui répondent toujours présentes aux diverses sollicitations et la municipalité les remercie.

En juillet, c'est un nouvel habitant nommé Florian Touret, installé en tant qu'éleveur de chevaux de sport, qui a rejoint l'équipe. Formé par les bénévoles ainsi que par Carine Groussard, chargée de la médiathèque, Florian prend ses marques au milieu des livres et se fera un plaisir de vous accueillir avec le sourire.

L'équipe de bénévoles de la médiathèque ainsi que la municipalité lui souhaitent la bienvenue.

Fleurissement

Jury communal du fleurissement

Le jeudi 4 juillet, les membres du jury communal ont parcouru les rues du bourg afin d'évaluer le fleurissement des maisons selon les critères du label « Villes et Villages fleuris » qui sont le cadre général, la diversité, la qualité des plants et le respect de l'environnement.

Le fleurissement des particuliers est très important, lorsque les maisons, balcons ou jardins sont végétalisés, c'est l'image de toute la commune qui est valorisée. Chaque année, notre village fait le bonheur des touristes qui se font un plaisir de découvrir ou redécouvrir le fleurissement labellisé de Juvigné, une véritable vitrine de notre territoire.



1 ^{er}	M. & Mme MOUEIX Roland • 12, Rue du Chemin Vert
2 ^e	M. & Mme LINAIS Joël • 5, Rue du Domaine
3 ^e	M. & Mme RUAULT Gérard • 2, Allée du Bocage
4 ^e	M. & Mme BLOT Édouard • 21, Le Rachat
5 ^e	M. BILHEUDE Philippe • 2, Rue des Sorbiers
6 ^e	M. BOUYER Michel & Mme LENAIN Martine • 17, Place de l'Église
7 ^e	M. & Mme LINAIS Marcel • 2, Rue du Domaine Mme MONNIER Paulette • 8, Allée du Bocage
9 ^e	M. GALAINE Victor • 7, Route d'Ernée
10 ^e	Mme THÉREAU Marie-Annick • 1, Rue des Bleuets M. & Mme VILFEU Marcel • 9, Rue du Domaine
12 ^e	M. & Mme CHESNAIS Michel • 18, Rue du Chemin Vert
13 ^e	M. & Mme TRIQUET Roger • 7, Rue du Domaine
14 ^e	Mme CHARRIER Rachel • 2, Rue des Platanes Mme DELORY Sylvie • 4, Rue de l'Ancolie
16 ^e	M. & Mme LIGNEUL Roland • 3, Rue des Chapelières Mme LEROY Lucienne • 16, Rue des Lilas
18 ^e	M. GARRY Maxime & Charlene GODAIS • 7, Rue des Châtaigniers Mme LUCAS Renée • 13, Allée du Bocage
20 ^e	M. & Mme FORVEILLE Edgard • 15, Rue des Lilas M. & Mme RUAULT Maxime • 15, Allée du Bocage

Le jury a d'ailleurs trouvé que certaines maisons se sont distinguées par un fleurissement varié, original et diversifié.

Journée bêchage et plantations

Comme chaque année, une vingtaine de bénévoles ont œuvré au bêchage et aux plantations sous la houlette de Ludovic GALLIENNE, responsable des services techniques et espaces verts.

Le fleurissement de la commune est un facteur de lien social autour duquel toutes et tous se côtoient et contribuent à la notoriété de Juvigné et de son label aux 4 Fleurs.



Ainsi, la Municipalité tient à remercier tous les habitants ainsi que les bénévoles et les agents municipaux, pour leur participation et leur contribution à l'embellissement de la commune.

Amicale Laïque

La fête de l'école s'est déroulée le dimanche 23 juin 2024, rue des Lilas, face à l'espace périscolaire. L'association souhaite remercier tous les bénévoles et tous les participants pour avoir donné de leur temps afin d'offrir à tous, petits et grands, de beaux souvenirs. L'Amicale remercie également les maîtresses pour le travail effectué, sans oublier les enfants, les stars de cette belle journée !

Aussi, l'Amicale Laïque donne rendez-vous aux parents d'élèves le **lundi 23 septembre 2024 à 20h30 à la Maison des associations** pour son Assemblée générale. L'occasion de faire le bilan de l'année 2023-2024 et d'élire les nouveaux membres du bureau.

C'est pourquoi, l'association recherche activement de nouveaux parents bénévoles qui souhaitent s'investir dans le bureau et/ou en tant que membres. C'est grâce aux bonnes volontés, qui voudront bien donner un peu de leur temps, que des événements pourront être organisés et donc que les enfants pourront plus facilement bénéficier d'activités pédagogiques en lien avec leur programme scolaire. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Amicale Laïque par mail à amicalelaiquedejuvigne@gmail.com

ADMR

Changement de logo

L'enjeu est de renforcer la visibilité et la notoriété du réseau en construisant une image encore plus forte et cohérente sur l'ensemble du territoire. Ces principales caractéristiques avec 3 personnages incarnent le triangle d'or ADMR « **bénévoles, salariés, clients** ».



Ces trois personnages entrelacés représentent le collectif et **la place centrale qu'occupe l'humain dans le mouvement ADMR** : un mouvement mobilisé pour une société plus solidaire et plus inclusive.



Évolution des logos au fil des décennies depuis 1965 jusqu'au début de l'année 2024

Rentrée de septembre 2024

Pour l'association de Juvigné-La Croixille, la rentrée se prépare en septembre avec des animations qui devraient être proposées début octobre. D'ailleurs, dans ce mois d'octobre, les salariées vont s'associer à la lutte contre le cancer du sein (octobre rose).

Les permanences de l'association sont :

	Horaires
Lundi	9 h 00 - 12 h 00
Mardi	13 h 30 - 16 h 30
Jeudi	9 h 30 - 12 h 00 • 13 h 30 - 16 h 30
Vendredi	9 h 00 - 11 h 45

COORDONNÉES :
3, Rue Principale
53380 JUVIGNÉ
02.43.02.43.07 • 06.26.59.54.03



Familles Rurales de Juvigné – La Croixille

L'association Familles Rurales relance ses diverses propositions d'activités à partir de septembre pour la saison 2024-2025. Une ou deux séances d'essai seront réalisables en fonction des activités.



COUTURE • pour enfant et adulte	Martine DESHAYES • 06.23.74.74.29
ART FLORAL	Thérèse TANDÉ • 07.68.94.85.51
SCRAPBOOKING	Aurélie DESHAYES • 06.26.27.72.35
CUISINE	Marie Jeanne JUMELAIS • 06.10.51.25.66 / Michèle Rebuffé • 06.28.29.04.90
YOGA	Martine DESHAYES • 06.23.74.74.29
FRIVOLITÉ À LA NAVETTE	Martine DESHAYES • 06.23.74.74.29

Pour renseignements ou inscription, contacter l'association par téléphone 06.23.74.74.29 ou par mail à famillesrurales53380@gmail.com



Aussi, le bureau de l'association vous invite à assister à son **Assemblée Générale** qui se tiendra :

**Le mercredi 11 septembre 2024 à 20h15,
à la Maison des Associations de Juvigné.**

1^{er} plan de gauche à droite : Jérôme POIGNAND, Michèle REBUFFE, Martine DESHAYES, Jeanine POUTEAU, Laëtitia PINÇON.

2nd plan de gauche à droite : Marie-Jeanne JUMELAIS, Natacha LIGNEUL, Thérèse TANDÉ, Aurélie DESHAYES, Nicole LEPEC, Sonia BÉLIER

Les Amis de Chocianów



Du 24 juin au 2 juillet 2024, une délégation de Juvigné et de la Croixille a enfin pu se rendre à Chocianów, dans le cadre officiel du jumelage, et une fois de plus, la délégation française a reçu un accueil vraiment exceptionnel.

La très forte amitié qui règne au sein de ces deux délégations est sans commune mesure avec des rencontres traditionnelles.

L'emploi du temps fut d'ailleurs très chargé pendant cette semaine et chaque journée se terminait par un repas avec musique et chansons. Le groupement français remercie particulièrement le groupe de la chorale de Chocianów, ce chœur constitué d'environ 25 personnes, et qui a émerveillé les oreilles et les yeux de chacun.



L'émotion était très forte à certains moments. Deux autres chorales ont également bercé les soirées du jumelage, en particulier le groupe Écho bien connu de tous les Juvignéens.



L'invitation pour un retour à Juvigné l'an prochain est lancée pour les mêmes dates en espérant la bonne réalisation du projet.

Générations Mouvement



Concours de pétanque

Lors de la Journée de la Forme départementale de la Mayenne du vendredi 21 juin, l'association a participé à la finale départementale de pétanque à Villaines-la-Juhel.

Pendant cet évènement, 54 équipes masculines et 12 équipes féminines ont concouru. Les vétérans qui représentaient les Générations Mouvement de Juvigné n'ont pas décroché de place pour se diriger vers la finale nationale mais, comme le dirait Monsieur Pierre de Coubertin après un été olympique : « Le plus important n'est pas de gagner mais de participer » !

Le midi l'ensemble des joueurs et leurs supporters se sont réunis autour d'un repas, moment de partage et de convivialité.



Pique-nique de l'association

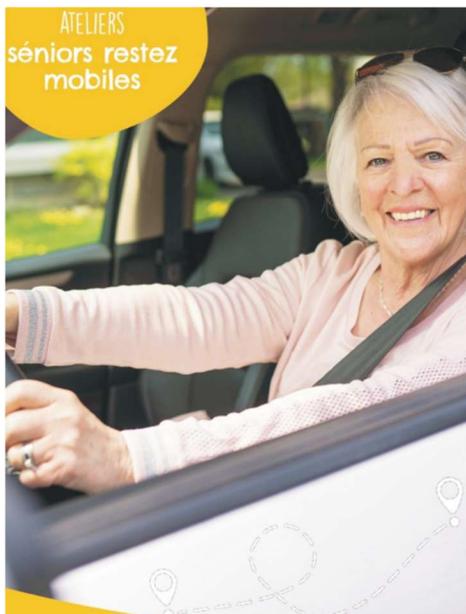
Le jeudi 18 juillet, les membres de Générations Mouvement se sont réunis autour d'un pique-nique dans la Maison de Associations.

En effet, un grand buffet était organisé pour ce repas, sous le signe de rencontre et de convivialité, suivi d'un après-midi belote et pétanque. Pour finir, un goûter est venu clôturer cette journée de partage.

Le bureau de Générations Mouvement remercie tous ses membres répondant présents pour participer aux événements qui ponctuent la vie de l'association tout au long de l'année.

Bien vieillir

Atelier « séniors, restez mobiles »



ATELIERS séniors restez mobiles

RESTEZ AUTONOME DANS VOS DEPLACEMENTS !

POUR BIEN VIEILLIR

Association santé Education et prévention sur les territoires Pays de la Loire

Pour participer à nos ateliers, contactez nous à l'adresse indiquée au dos

QU'EST-CE QUE LES ATELIERS SÉNIORS RESTEZ MOBILES ?

Mettez à jour vos connaissances sur le Code de la route et bénéficiez de conseils sur la conduite et la mobilité afin de rester autonome dans vos déplacements.

À QUI S'ADRESSENT-ILS ?

Les ateliers séniors restez mobiles s'adressent à toute personne de plus de 60 ans, quel que soit son régime de protection sociale.

COMMENT ÇA MARCHE ?

«Séniors, restez mobiles !» se présente sous la forme de 3 séances de 2 heures 30 au sein d'un groupe de 20 personnes. Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet. Les séances sont gratuites et animées par la Prévention routière. Une séance supplémentaire de conduite permettra aux personnes volontaires de faire le point sur leur conduite avec un moniteur d'auto-école.

BON À SAVOIR

Participez à trois sessions de 2h30 pour bénéficier de conseils sur la conduite et la mobilité afin de rester autonome dans vos déplacements.



CONTENU DES 3 SÉANCES

Séance 1 - Signalisation routière et circulation

- La signalisation routière - les nouveaux panneaux
- Carrefour à sens giratoire, insertion sur voie rapide, tourne à gauche
- Conduite sur voie rapide
- Analyse d'un accident
- Quiz Code de la route

Séance 2 - Santé et conduite / sécurité

- Produit à risques - Alcool / Médicaments (effets, élimination, précautions à prendre)
- Les comportements à tenir en cas d'accident (gilet - triangle) - constat
- Equipements du véhicule : points sur les équipements qui peuvent améliorer la sécurité
- Vitesse et perception / temps de réaction et distance d'arrêt (Réflexomètre)
- Vue - Somnolence
- Analyse d'un accident

Séance 3 - Déplacements de proximité et transports doux

- Mobilité: récapitulatif des conseils permettant de rester autonome dans ses déplacements
- Circulation piéton
- Circulation vélo
- Analyse d'accident
- Les modes de transports en commun ou solidaires

Séance de conduite (optionnelle)

- Mise en situation avec un moniteur auto-école

Des ateliers gratuits, proposés par Santé Éducation et Prévention sur les Territoires, seront adressés aux séniors et auront pour objectif de remettre les connaissances à jour concernant le Code de la route afin de leur permettre de prendre le volant en sécurité, de rester autonome plus longtemps dans les déplacements quotidiens.

Les séances auront lieu en novembre - décembre 2024, sur un format de 3 demi-journées ou d'une journée et demie de conseils. Une séance de conduite avec un moniteur d'auto-école sera également proposée. Pour toute demande de renseignements et inscription, merci de vous adresser à Michèle Gilles au 06.82.19.76.67.

La Gym Douce rentrée 2024-2025

Le Comité Départemental de Gym Volontaire de la Mayenne vous propose de participer à de nouvelles séances de Gym Douce.

Le programme, ouvert à tous les séniors de 60 ans et plus, reprendra à partir du mardi 17 septembre 2024 pour l'année 2024-2025 (hors période de vacances scolaires), pour une première séance d'essai de 10h à 11h et une seconde séance de 11h à 12h.

Les cours se dérouleront dans la salle du Dojo de Juvigné, situé au 1, Rue des Lilas. Pour les demandes de renseignements ou inscriptions, merci de contacter Marie-Annick Théreau au 06.38.80.73.18.



vitafede

La vitalité au quotidien

Salle du Dojo, 1 rue des Lilas Juvigné

Gym d'entretien Tarif : 125 euros

1 séance d'essai possible le 17/09/24

La Raquette Juvignéenne

L'été 2024 restera comme un moment exceptionnel, riche de sport et de convivialité, pour la Raquette Juvignéenne. Les terrains de tennis ont accueilli diverses activités qui ont non seulement permis à de jeunes talents de s'épanouir, mais aussi à des amateurs de tous âges de profiter du jeu.

Cours de tennis des jeunes

Du 8 au 26 juillet 2024, 14 jeunes âgés de 6 à 14 ans ont participé à des sessions de formation intensives.

Les cours ont été dirigés par Tim Coupé durant les trois semaines et Tiago Pousset durant la première semaine, offrant une variété d'enseignements et de styles d'entraînement qui ont su motiver et inspirer les jeunes athlètes.

Tournoi

Le samedi 27 juillet, le tournoi a rassemblé 12 jeunes joueurs âgés de 10 à 14 ans. Deux se sont illustrés lors de cette compétition, Marceau Linais pour les moins de 12 ans, et Evan Monnier pour les plus de 12 ans. L'association adresse ses félicitations à tous les participants pour leur engagement et leur esprit sportif exceptionnel.

Le lendemain, dimanche 28 juillet, le tournoi des adultes s'est déroulé en réunissant 24 participants, dont 20 hommes et 4 femmes. Julien Terroitin a brillamment défendu son titre en battant Guillaume Paumard, et Pauline Lucien a remporté une victoire serrée contre Enola Charrier, trésorière de l'association. Un grand merci à tous pour leur participation exemplaire, leur convivialité et leur fair-play, ainsi qu'aux nombreux supporters qui ont encouragé les joueurs tout au long du weekend.

Remerciements

La Raquette Juvignéenne tient à exprimer sa gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de ces événements. Un grand merci à la mairie de Juvigné pour l'entretien impeccable des terrains, au Café du Village Fleuri pour la gestion des clés, ainsi qu'à M'Pizza et au Cocci Market pour leur participation aux lots des tournois.

Ces initiatives témoignent de la vitalité de la commune et de l'importance du sport dans la promotion d'un mode de vie sain et dynamique. Les membres du bureau de l'association sont impatients de répéter cette belle expérience l'année prochaine et espèrent voir encore plus de résidents les rejoindre pour ces occasions sportives.

Adhésion saison 2024-2025

Les adhésions sont ouvertes pour l'année sportive 2024-2025, celles-ci permettent un accès illimité aux terrains de tennis et sont valides jusqu'au 30 juin 2025.

Pour toute demande de renseignements, contacter l'association par mail à laraquettejuvigneenne@gmail.com ou par téléphone au 06.33.67.01.53.



US Les Bleuets de Juvigné

La saison 2023-2024 s'est clôturée par le tournoi qui a regroupé 36 équipes, 20 en tournoi sixte et 16 en familial. Ce fût une grande réussite avec une météo clémente et l'aide précieuse d'une quarantaine de bénévoles pendant le week-end. Les membres du bureau de l'association souhaitent les remercier chaleureusement.

Le club souhaite également faire un petit clin d'œil aux U18, en entente avec le club d'Ernée, qui ont atteint la finale départementale à Evron. Malheureusement, ils se sont inclinés sur le plus petit des scores (1-0) en encaissant un but à la 97^e minute. L'union sportive les félicite pour leur parcours lors de cette saison où ils n'ont pas démerité leur place de finaliste.

Une nouvelle saison commence pour le club

L'US les Bleuets entame sa prochaine saison sportive avec l'aboutissement de plusieurs projets en commençant par la création du groupement jeunes de U12 à U17 nommé **Pays d'Ernée** qui réunit trois communes : Ernée, Saint-Pierre-des-Landes et Juvigné. Ce groupement vient à la suite de l'école de football de U6 à U11 et prépare aussi les jeunes au passage vers le foot à 11 pour les garçons.

Pour les séniors, le club reste sur la même dynamique que la saison passée avec l'engagement de trois équipes : une équipe féminine en foot à 8 et deux équipes masculines. Le projet d'une troisième équipe sénior masculine en foot à 8 est en cours de réflexion. Si vous êtes intéressé pour rejoindre les séniors masculins ou féminins, n'hésitez pas à contacter l'association au 07.87.17.35.09 pour venir faire un essai.

Il est d'ailleurs possible d'effectuer des séances gratuites de football sur le mois de septembre, avec prêt de matériel si besoin. Deux créneaux sont déjà disponibles pour les jeunes les mercredis au Stade des Rochers, de 13h45 à 15h00 pour les enfants masculins nés de 2016 à 2019 et féminines nées de 2014 à 2019 ainsi que de 17h00 à 18h30 pour les enfants masculins nés de 2012 à 2015 et féminines nées de 2010 à 2013. Des créneaux supplémentaires seront annoncés sur les réseaux sociaux.

Enfin, la section futsal devrait être relancée à la rentrée avec des rencontres qui se joueront le soir en semaine. Vous pourrez vous adresser auprès de Nicolas Morin pour toute demande d'informations supplémentaires.



Au niveau infrastructure, la fin du chantier du terrain de Foot5 va permettre au club de passer plus sereinement la période hivernale pour les entraînements et permettre à l'école de football, un meilleur apprentissage. Ce projet n'aurait pu être réalisé sans l'appui de la municipalité qui a œuvré pour que le club soit retenu parmi les candidats. Il sera également mis à disposition de l'école et des habitants.



Pour la section running, les séances reprendront début septembre, tous les jeudis soir à 19H30, sous la houlette de Jérôme Etilleux. Si vous êtes intéressé pour venir vous dépenser, progresser et vous retrouver avec un groupe agréable et motivé, n'hésitez pas à contacter Les Bleuets pour faire un essai.

Enfin, l'US Les Bleuets souhaite effectuer quelques remerciements et vous faire part de changements au sein du bureau avec les départs de notre secrétaire générale Mélanie Hardy, de Tristan Berthelot et d'Alexandre Civet. Nous les remercions pour leur contribution. Enola Charrier, anciennement secrétaire adjointe, prend donc la place de secrétaire générale avec pour secrétaire adjointe Estelle Chapeau. Sébastien Pouteau reste président du club avec ses vice-présidents Christophe Monceau et Jean-Patrick Marsollier ainsi que ses trésoriers, Marie-Laure Forveille et Marina Monnier. Nous soulignons aussi l'arrivée de six membres au sein du bureau : Pierrick Le Duff, Nicolas Vernet, Ismail Hammoudi, Romuald Trihan, Ethan Rannou et Jeanel Bonnabesse.



Pour finir, le club remercie Thierry Boutros pour toutes ses années en tant que dirigeant. Thierry a souhaité prendre du recul tout en restant membre du bureau.

Le club vous souhaite une bonne rentrée et si vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévoles, vous êtes les bienvenus.

Le Cercle de Tir de la Maison Blanche (CTMB)

Du 30 mai au 02 juin se déroulait le Championnat de France de Tir Sportif de Vitesse à Aix-en-Provence. Cette discipline de tir avec des armes de poing consiste à résoudre une situation en marquant le plus de points et le plus rapidement possible.

Cette compétition de grande envergure a réuni plus de 600 tireurs nationaux et internationaux afin de concourir dans plusieurs catégories telles que l'Optic Sight et l'Iron Sight.

L'occasion pour le CTMB de se démarquer puisque plusieurs adhérents du club ont pu participer à cet évènement dont Patrick Renaud, le président de



Podium de la compétition, Patrick RENAUD est à gauche.



l'association, qui a obtenu son meilleur résultat au niveau national et qui lui a permis de décrocher le titre de vice-champion de France en division Classic.

Deux autres membres de l'association se sont également illustrés en production optique, Julien JUHEL qui remporte la 6^{ème} place du classement et Jérôme CHAILLOU qui termine à la 72^{ème} place.

Patrick RENAUD pendant son épreuve de tir sportif

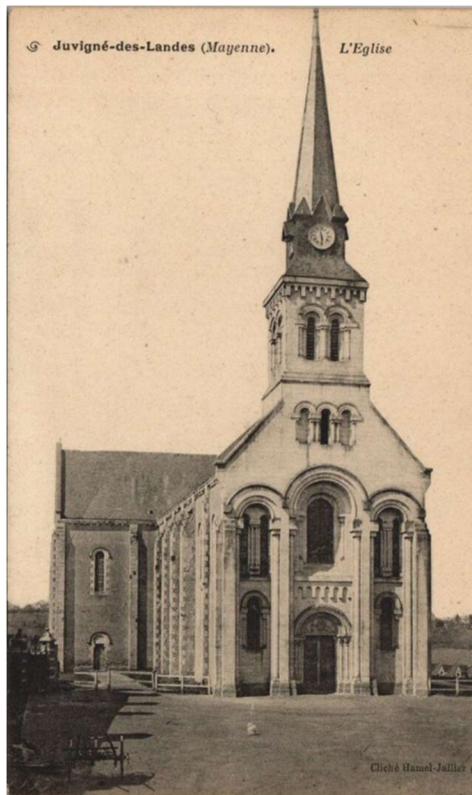
L'Église

La Fondation du patrimoine a dévoilé les 5 sites de la région Pays de la Loire qui bénéficieront de la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux des villages de France. L'église Saint-Martin de Juvigné figure parmi les 100 premiers bénéficiaires de la collecte nationale.

Annoncée en septembre 2023 par le président de la République à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, cette collecte nationale doit aider les petites communes de moins de 10.000 habitants à préserver leur patrimoine religieux.

L'ouvrage datant du XIX^{ème} siècle est l'œuvre de l'architecte départemental de l'époque, Pierre-Aimé Renoult, qui a conçu l'Église Saint-Martin pour qu'elle soit (re)construite dans un style néo-roman en 1868.

Ce bâtiment emblématique, occupant une place centrale dans le bourg de la commune, nécessite aujourd'hui une restauration des parties d'origine dont la charpente et la couverture de la nef et des absidioles.



La collecte nationale permettra d'aider au financement de ces travaux de grandes envergures ainsi qu'aux travaux d'autres sites religieux sélectionnés par la Fondation du Patrimoine. Les donateurs bénéficieront d'un dispositif fiscal exceptionnel pour leur participation via le lien suivant : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/sauvons-le-patrimoine-religieux-de-nos-villages>

Aussi, la collecte visant uniquement l'Église de Juvigné est toujours en cours. Deux possibilités s'offrent à vous, soit directement sur place en glissant votre don dans le tronc qui se trouve à l'entrée de l'édifice, soit via le lien suivant : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-martin-de-juvigne>

La Municipalité tient à remercier les donateurs et la Fondation du Patrimoine pour leur aide qui permet de préserver le patrimoine historique de la commune.

CCAS

Le repas du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Juvigné a dans ses missions la mise en œuvre d'une politique sociale auprès des habitants. Ainsi, le CCAS finance le repas annuel des aînés qui permet de proposer un moment convivial à des personnes qui sont parfois isolées et de créer du lien entre toute une génération.

Cette année, le repas offert par le CCAS aux habitants âgés de 70 ans et plus, ayant leur résidence principale sur la commune, se déroulera **le mercredi 13 novembre 2024 à 12h00 à la Salle des Fêtes de Juvigné**. Il sera préparé par **Timothée Boitoux – Café du Village Fleuri**. L'objectif de ce repas est de se retrouver pour passer un moment de convivialité et de partage. L'animation sera confiée à *Clé de Sol Animation 53* (CDSA 53).



Logement social

De plus, le CCAS est propriétaire de 5 logements situés entre le Musée et le Presbytère, route de La Croixille. Ces logements à loyer modéré sont occupés par des personnes seules ou de jeunes actifs qui cherchent un premier logement sur la commune.

Dernièrement, le CCAS a fait l'acquisition des bâtiments avoisinants du 6 route de La Croixille, correspondant à un ancien restaurant. Le projet consiste à développer le patrimoine immobilier du CCAS en termes de logements à loyers modérés et à créer une liaison piétonne entre le Musée et les jardins du Presbytère. Des architectes ont été récemment sollicités pour étudier la forme du projet. Cette étude pourrait prendre une année. Viendra alors le temps des décisions pour le Conseil d'administration du CCAS qui devra valider ou pas la mise en œuvre de ce projet.



Mayenne Habitat



Ce projet de construction destiné aux séniors, qui s'achèvera en fin d'année, est composé de logements T2 et T3 de plain-pied avec garages.

Chaque logement disposera d'une pièce de vie lumineuse avec une cuisine ouverte sur le séjour et d'un jardin clos avec terrasse. Le chauffage et la production d'eau chaude seront assurés par une pompe à chaleur, tout cela à proximité du centre bourg. Ses six logements à accessibilité PMR ont pour but prioritaire d'accueillir les séniors.

Si des personnes souhaitent profiter de ces logements, n'hésitez pas à contacter les services de Mayenne Habitat ou la mairie de Juvigné.

Réseau téléphonique

Cinq ans après le lancement du New deal mobile pour généraliser la 4G et accélérer la couverture mobile des territoires, l'heure du bilan a sonné. L'Arcep publie un point d'étape qui montre une progression significative de la couverture mobile en France.

Les zones rurales ont, elles aussi, profité de cette amélioration de la couverture mobile, grâce au dispositif de couverture ciblée. Ce dispositif vise à améliorer de manière localisée la couverture de zones dans lesquelles un besoin d'aménagement numérique du territoire a été identifié par les collectivités et le Gouvernement.

Les opérateurs doivent par la suite assurer chacun la couverture de 5 000 zones, au plus tard 24 mois après la date de désignation de la zone concernée par arrêté.

Cependant les couvertures mobiles dans nos zones rurales restent perfectibles. Les élus sont davantage consultés sur le terrain.

Afin de nous aider à faire progresser la couverture mobile de notre territoire nous vous invitons à venir signaler en mairie tout problème de qualité de service de l'internet mobile afin de référencer les besoins d'aménagement numérique sur la commune.

Signaler un équipement téléphonique endommagé sur la voie publique

Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, en signalant ces anomalies via ce site, vous permettez à Orange de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.

Le service [Dommages Réseaux](#) permet en effet à toute personne de signaler une avarie constatée sur des équipements du réseau Orange.

Pour cela, rendez-vous sur dommages-reseaux.orange.fr. Vous pourrez indiquer quel équipement est concerné et détailler la nature du dégât. Vous avez également la possibilité d'ajuster de manière très précise la localisation de l'équipement et même de transmettre des photos. Chaque poteau possède une plaque avec un numéro, vous pouvez ainsi transmettre une photo de cette plaque afin de permettre la localisation précise de la panne.

Les informations seront ensuite transmises aux techniciens d'intervention qui réaliseront la réparation dans les plus brefs délais. Selon les choix que vous aurez faits sur dommages-reseaux.orange.fr, vous pouvez être prévenu par SMS ou courriel lorsque la réparation sera effective.

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité de faire ce signalement directement sur internet, vous pourrez passer en Mairie pour faire enregistrer le problème par le secrétariat. Une photo d'identification de la structure endommagée restera nécessaire afin de faciliter l'enregistrement du sinistre.



L'application iNaturalist

Description

iNaturalist est une application mobile (sans publicité) pour Android et iOS, gratuite et ingénieuse qui vous permet d'identifier des plantes et des animaux lors de vos promenades dans la forêt ou dans la campagne.

Cette interface vous permet également d'accéder à une communauté de 400.000 scientifiques et naturalistes qui partagent leurs connaissances. Ainsi, il vous suffit de prendre une fleur en photo avec votre smartphone et l'application trouvera la photo la plus similaire dans la base de données, afin que vous puissiez l'identifier.

Vous pourrez par ailleurs, vous aussi, partager vos découvertes et vos propres observations, géolocaliser vos découvertes et échanger avec les autres membres de iNaturalist.



Pourquoi utiliser iNaturalist ?

iNaturalist vous permet d'en apprendre plus sur la faune et la flore qui vous entourent, de manière ludique et vivante. Que vous partiez en randonnée autour du monde ou dans la forêt à côté de chez vous pour votre balade dominicale, vous pourrez, d'un simple clic, prendre une photo de la fleur, de la plante, de l'insecte ou de l'animal proche de vous, afin de connaître son nom, son espèce et bien d'autres renseignements à son sujet.

Pour utiliser cette application, il n'est pas nécessaire d'être connecté ni de disposer d'un compte gratuit, mais cela permet de se connecter à la communauté afin de partager vos observations et de faire part de vos découvertes aux scientifiques qui sont aux commandes de ce projet d'identification.

En effet, iNaturalist est une initiative citoyenne destinée à sensibiliser le grand public à la biodiversité et à la préservation de l'environnement, mais c'est aussi une importante source d'informations et de connaissances pour les scientifiques, naturalistes et botanistes. En effet, les membres de la communauté peuvent géolocaliser leurs observations, permettant aux scientifiques de constater le développement de certaines espèces dans d'autres milieux naturels ou d'autres secteurs géographiques.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 mai 2024

12 présents et 2 absents : Samuel BONNABESSE et Julie FOUCTEAU

Approbation de la convention et de la participation financière pour la mise en œuvre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) menée par la Communauté de Communes sur le territoire de l'Ernée

a) Contexte

Par délibération en date du 4 juillet 2023, le Conseil Communautaire a approuvé le lancement d'une OPAH sur les 15 communes du territoire dans les 4 champs d'intervention suivants : la rénovation énergétique des logements, l'adaptation à l'autonomie, l'habitat indigne et dégradé pour les propriétaires occupants, l'habitat indigne et dégradé pour les propriétaires bailleurs.

Afin de rendre l'OPAH plus ambitieuse, il a été proposé que les aides communautaires soient abondées d'aides communales de la façon suivante :

Aides aux travaux	Participation CCE (montant par dossier)	Participation des communes (montant par dossier)
Propriétaires occupants modestes et très modestes pour travaux lourds très dégradés	5.000 €	2.500 €
Propriétaires bailleurs moyennement dégradés	5.000 €	2.500 €
Propriétaires bailleurs travaux lourds	12.000 €	4.000 €

Toutes les communes ont donné leur accord de principe pour consolider les aides aux travaux en matière d'habitat dégradé et très dégradé que ce soit pour les propriétaires occupants modestes ou très modestes ou pour les propriétaires bailleurs.

b) Enjeux

Afin de pouvoir mettre en œuvre l'OPAH, il convient maintenant d'approuver la convention OPAH à intervenir avec l'Etat, le Conseil Départemental de la Mayenne délégataire des aides ANAH, la Communauté de communes de l'Ernée et ses communes.

Il est proposé de fixer un objectif de rénovation de 320 logements dans le cadre de l'OPAH, sur les 5 ans et les 15 communes avec le plan de financement suivant :

OBJET	TOTAL	Répartition financeurs	
		ANAH	CCE
Aides aux travaux	4.798.050 €	4.378.050 €	420.000€
Ingénierie suivi-animation	498.840 €	303.895 €	194.945 €
TOTAL	5.486.890 €	4.681.945 €	614.945 €

La commune de Juvigné participera ainsi à hauteur de **13.846 €** maximum sur les 5 ans.

L'opérateur mandaté aidera le porteur de projet à remplir le formulaire de demande. Ce dernier le déposera ensuite à la mairie pour instruction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la convention OPAH telle que présentée ainsi que la participation financière de la commune à l'OPAH à hauteur de 13.846 € maximum sur 5 ans, autorise la Communauté de communes à verser la participation financière de la commune à l'OPAH dans la limite des crédits votés et d'effectuer un appel de fonds annuellement auprès de la commune en fonction des projets réalisés.

Séance du 05 juin 2024

12 présents et 2 absents : Benoît PHARIS et Julie FOUCTEAU

Vente de la Maison 4 rue des Lilas

Par suite de la mise en vente d'une maison appartenant à la commune et située au 4 rue des Lilas à Juvigné, il est proposé au Conseil municipal de retenir l'une des offres parmi des différentes propositions.

Après avoir débattu des offres anonymes, le Conseil municipal a voté pour la proposition de son choix. Monsieur le Maire n'a pas participé au débat et au vote.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir l'offre numéro 48801.

Puis l'enveloppe transmise par l'étude Notariale a été ouverte afin de connaître l'identité des personnes ayant fait l'offre retenue afin d'intégrer à la délibération le nom des acquéreurs choisis.

Le Conseil municipal décide donc à l'unanimité de retenir l'offre de M et Mme SORIN Mathieu habitant au 181 rue de Paris 53 000 Laval pour un montant de 75.094 € net vendeur.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou Madame la première adjointe à signer tout document permettant de conclure cette vente.

Tarifs du service enfance jeunesse :

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les nouveaux tarifs du service enfance jeunesse à compter du 1^{er} septembre 2024.

De plus, comme pour la garderie du soir, il est proposé d'ouvrir la garderie du matin à compter de 7h00 au lieu de 7h30 actuellement. Ce service n'est accessible que sur inscription validée la semaine précédente.

De plus, le service jeunesse organise une soirée repas pour clôturer les semaines de l'accueil de loisirs de l'été. Il est proposé au conseil de retenir le tarif de 5 € par personne à compter du 1^{er} juillet 2024.

En conséquence, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter les nouveaux tarifs du service enfance jeunesse à compter du 1^{er} septembre 2024 comme suit :

TARIFS ALSH	Mercredis / Petites Vacances		Vacances juillet & août		Matin/soir	Animations Ados	
	½ journée	Journée	Journée Eté	Forfait Semaine été	Péri-AL Tarif au 1/4h	Vacances (3 jours obligatoires)	Vendredis soir
Tranche 1 QF < à 600	4,65 €	8,20 €	9,25 €	41,63 €	0,28 €	7,80 €	15 € Abonnement année scolaire - Accès au service Espace jeunes
Tranche 2 QF de 601 à 900	5,00 €	8,60 €	9,65 €	43,43 €	0,30 €	8,20 €	
Tranche 3 QF de 901 à 1200	5,35 €	9,00 €	10,05 €	45,23 €	0,32 €	8,60 €	
Tranche 4 QF de 1201 à 1500	5,70 €	9,40 €	10,45 €	47,03 €	0,34 €	9,00 €	
Tranche 5 QF > à 1500	6,05 €	9,80 €	10,85 €	48,83 €	0,36 €	9,40 €	

- D'ouvrir la garderie dès 7h00 sur inscription préalable
- De fixer le prix du repas de la soirée de fin d'accueil de loisirs d'été à 5 € / personne.

Tirage au sort jurés d'assises 2024

Le Conseil municipal procède au tirage au sort de 3 électrices ou électeurs, à partir de la liste électorale, destiné(e)s à figurer sur la liste annuelle du jury criminel pour l'année 2025. Le résultat du tirage est le suivant :

- 1 – N° 485 : Amélie JACQUELINE, 1 la Mouchardière
- 2 – N° 655 : Fabien LUCAS, 2 la Fermerie
- 3 – N° 792 : Kevin PAINCHAUD, 1 la Daviais

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide ce tirage au sort.

Séance du 1^{er} juillet 2024

11 présents et 3 absents : Mrs Bruno BOUVIER, Benoît PHARIS et Julie FOUCTEAU.

Plan mobilité de la CCE - groupement de commande.

Monsieur le maire expose que dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié et du Schéma Directeur Cyclable communautaire, il avait été proposé, en Conférence des Maires exceptionnelle du 23 mai 2023, de réaliser des études communales de déplacement par un bureau d'études, coordonnées par la Communauté de communes.

Ces études ont pour objectif d'identifier et de chiffrer les aménagements à prévoir dans les communes pour favoriser les modes de déplacements actifs (marche et vélo), tout en repensant la circulation dans les centres bourgs, la place de la voiture et la réappropriation des espaces publics pour les mobilités durables.

La CCE aura en charge l'organisation de la procédure de passation du marché pour le choix du bureau d'études, coordonnera l'ensemble du projet et sera l'interlocuteur du bureau d'études.

En parallèle, la CCE a répondu à un appel à projet de l'ADEME afin d'obtenir des subventions pour ces études. Des aides complémentaires seront également sollicitées auprès du Conseil Départemental.

Il est demandé au Conseil municipal de s'engager, dans le cadre de la convention de groupement de commandes et de prendre en charge le reste des dépenses afférentes à l'étude, subventions déduites, soit un montant prévisionnel :

- Pour Andouillé : 2.600 €
- Pour Ernée : 2.600 €
- **Pour Juvigné : 600 €**
- Pour la Croixille : 600 €
- Pour Larchamp : 600 €
- Pour Montenay : 600 €
- Pour Vautorte : 600 €

Ces montants seront réajustés après validation des financements et en fonction du résultat de la consultation. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide la convention de groupement de commandes et autorise le maire, ou la première adjointe, à signer la convention et les documents ou avenants en lien avec ce dossier.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNÉE

Sensibilisation des jeunes au cycle de l'eau

Les élèves de l'école publique de Juvigné sont allés à la découverte de l'eau et des rivières grâce au site du Plan d'eau Saint-Martin qui offre la possibilité aux enfants de découvrir une des nombreuses facettes de la biodiversité à seulement 450 mètres de l'école.

Chacune des 5 classes de l'école publique a bénéficié de 4 temps d'animations, réalisés par le Syndicat de bassin de l'Ernée, calés sur les 4 saisons au cours de l'année scolaire 2023-2024. Elles ont notamment permis aux enfants de comprendre les enjeux autour de l'eau et des rivières tels que le cycle de l'eau, les ressources en eau et disponibilité, les crues, les diverses pollutions, la biodiversité.

Les intervenants ont également permis aux élèves de conduire des expériences en bordure de rivière près du plan d'eau communal via des recherches de plantes et d'animaux mais aussi des recherches sur la chaîne alimentaire, sur la force de l'eau, ainsi que d'autres sujets afin de mieux comprendre ce qui nous entoure au quotidien pour mieux le protéger.



LES BRÈVES

État civil

Naissances

Elina FAUJOUR, née le 08 décembre 2023, « 10 rue du Chemin Vert »

Louisa BERGÈRE, née le 10 avril 2024, « 1 La Hamardais »

Nadim BOUQUET, né le 20 juillet 2024, « 4, La Bénichère »

Matéo SABLÉ, né le 22 juillet 2024, « 3, Les Fermeries »

Décès

Thierry THEVEUX, époux de Laurence LEPEU, le 11 juin 2024, « 1, Le Petit Fresne » (54 ans)

Thérèse COQUIN, veuve de Paul GUÉRIN, le 23 juillet 2024, « 13, Route d'Ernée » (84 ans)

Norbert PAVIS, époux de Isabelle CHÉNEVIÈRE, le 02 août 2024, « 13, Place de l'Église » (57 ans)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						01
02	03	04	05	06 	07	08 
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27 	28	29
30						

06/09 - Concours de Belote par Générations Mouvement

08/09 - Fête du Musée de l'Évolution agricole

27/09 - Loto du Foot par l'US Les Bleuets

OCTOBRE						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12 	13 
14	15	16	17	18	19	20
21 	22  	23  	24  	25 	26	27
28	29	30	31			

12/10 - Soirée Couscous par le Comité des Fêtes

13/10 - Bourse aux Plantes automnales

22/10 au 24/10 - Chantier "Argent de Poche"

 L'Accueil de Loisirs sera ouvert du 21/10 au 25/10.

NOVEMBRE						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				01 <i>La Toussaint</i>	02	03
04	05	06	07	08	09	10 
11 <i>L'Armistice</i>	12	13 	14	15	16 	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

10/11 - Commémoration de l'Armistice

13/11 - Repas du CCAS

16/11 - Pot-au-Feu par les Pompiers

DÉCEMBRE						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						01
02	03	04	05 	06 	07 	08 
09	10	11	12	13	14	15 
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25 <i>Noël</i>	26	27	28	29
30	31 					

05/12 - Repas des Aînés par Générations Mouvement

06/12 - Marché de Noël des Associations, Place de l'Église

07/12 - Commémoration des CATM et Sainte Barbe des Pompiers

22/12 - Portes ouvertes de la Caserne des Pompiers

31/12 - Fête de la Saint Sylvestre par le Comité des Fêtes



PRATICO-PRATIQUE

M 1 place de la mairie 53380 Juvigné
A 02.43.68.51.54 • mairie@juvigne.fr
I Site Internet : www.juvigne.fr
R Facebook : Vivre à Juvigné

HORAIRES

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	
Mardi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermée
Judi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00	Fermée
Dimanche	Fermée	

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Sophie BUSSON • 02.43.68.54.87
 accueil.periscoe@juvigne.fr

ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

02.43.68.51.04
 ce.0530250j@ac-nantes.fr

MÉDIATHÈQUE

Carine GROUSSARD • 02.43.68.51.54
 mediatheque.juvigne@lernee.fr

TOURISME

Carine GROUSSARD • 02.43.68.51.54
 tourisme.communication@juvigne.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS • 18

SAMU • 15

MÉDECIN DE GARDE EN MAYENNE • 116 117

GENDARMERIE • 17



A Les coordonnées des associations seront
S disponibles uniquement sur demande
S auprès de la mairie.

O Seules les coordonnées "tout public" sont
C disponibles ci-dessous :

A.D.M.R. Juvigné - La Croixille

Jeanine HATTE
 juvigne@admr53.fr

Amicale des Sapeurs Pompiers

Guillaume GOUGER

Amicale Laïque

Nadège FROTIN
 amicalelaikedejuvigne@gmail.com

C.A.T.M.

Jean BOURNY

Cercle de Tir de la Maison Blanche

• Patrick RENAUD
 ctmb53@gmail.com

Comité des Fêtes

• Brigitte GILLES

Cyclo-Club Juvignéen

• Philippe BRUNEAU

Familles Rurales Juvigné - La Croixille

• Martine DESHAYES

Génération Mouvement

• Marie-Annick THEREAU

La Clique des Sapeurs-Pompiers

• David MOREAU

La Raquette Juvignéenne

• Baptiste MONCEAU
 laraquettejuvigneenne@gmail.com

Les Amis de Chocianów

• Roland PLANCHAIS

Les Loups de Fenrir

• Romuald THOS
 lesloupsdelouest@gmail.com

Musée de l'Evolution agricole

• Gérard RUAULT

U.S. Les Bleuets de Juvigné

• Sébastien POUTEAU
 usbleuets-juvigne@orange.fr

RETOUR EN IMAGES SUR LE TOURISME À JUVIGNÉ



À BIENTÔT !